Un horrible drame conjugal à Lille

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Sur une partie du corps qui était nue, on pouvait remarquer de larges traces de brûlures et de nombreuses ecchymoses. Par ci, par là, se trouvaient différents vêtements qui avaient été en partie brûlés, notamment des bas et un tablier.

M. le docteur Barré, appelé à constater le décès, avait refusé le permis d'inhumer.

Le mari est arrêté

A la suite des constatations médico-légales, M. Baumelou procéda à l'arrestation de Ferdinand Borst, qui fut conduit au commissariat du 6e arrondissement de police.

Cet individu semble complètement indifférent à la mort de sa femme.

Au cours de son interrogatoire, Borst déclara que mercredi soir, il avait trouvé sa femme ivre et il l'avait battue avec le tisonnier ; ayant perdu l'équilibre, elle était tombée sur le poêle et avait roulé sur le plancher. Puis le mari partit, laissant sa femme seule. Quand il rentra quelques instants plus tard, il la trouva évanouie, au bas de l'escalier. Il la remonta dans sa chambre et depuis elle n'en était plus sortie.

Les brûlures qu'elle porte se seraient produites jeudi, dit-il. Ayant voulu allumer le poêle, son tablier s'était enflammé et ce serait lui, Borts, qui aurait éteint les flammes.

Sa femme, ajouta-t-il, aurait refusé de se laisser transporter à l'Hôpital.

Le Parquet est prévenu

Dès qu'il fut en possession des premiers éléments de son enquête, de laquelle il semble résulter que ce sont les blessures occasionnées par les coups de tisonnier qui ont amené la mort, M. Baumelou a immédiatement avisé le Parquet.

M. Richard, juge d'instruction, a été désigné pour instruire cette affaire. Ce magistrat a fait transférer le corps de la victime à l'amphithéâtre de la Faculté de médecine, et M. le docteur Leclercq, médecin-légiste, a été commis pour procéder à l'autopsie du cadavre.

Les scellés ont été apposés sur la porte de la chambre des époux.

Quant à Borst, il a été conduit hier après-midi au commissariat central. Il sera déféré au Parquet ce matin.

Ce qu'on dit dans le quartier

La nouvelle de ce drame n'a étonné personne dans le quartier, nous a-t-on dit, et l'on se rendait bien compte que ces scènes journalières ne pouvaient que se terminer par un drame.

La femme était infirme ; elle boitait et pour peu que son mari la bousculait elle roulait sur la chaussée. Il y a peu de temps, Borst l'avait frappée avec la platine du poêle et l'avait grièvement blessée à la tête.

Les renseignements sur le meurtrier sont des plus médiocres. Borst, qui était chiffonnier, ne travaillait que juste pour manger et surtout pour boire. Ses moyens d'existence ne sont pas bien définis. Devant sa femme, il était très brave, mais dès que quelqu'un s'interposait, il faisait le « petit ».

Borst a déjà eu affaire avec la police. Il y a environ deux ans, il a été condamné à huit mois de prison pour vol et recel.

Pour la victime, les renseignements ne sont guère plus favorables. Avant de se marier, Louise Daneels était mère d'une fille. Par suite de sa mauvaise conduite, elle avait été déchue de ses droits maternels.

Fréquemment, on la retrouvait ivre dans la rue et des gamins la reconduisaient chez elle. Les époux Borts, à cause de leur conduite, ne recevaient jamais la visite de quiconque, pas même celle des membres de leur famille, qui sont d'honnêtes travailleurs.

Ce drame de l'ivrognerie a fait, hier, dans le quartier de la rue de Wagram, l'objet de toutes les conversations, et l'on ne semble plaindre ni la victime, ni le meurtrier.

UN LILLOIS SE SERAIT NOYÉ DANS LA DEULE

SON CORPS A ETE RETIRE A COURRIERES

Des mariniers ont retiré de la Deûle, près du pont de la Batterie à Courrières, le corps d'un homme paraissant âgé de 55 ans environ, taille 1 m. 70, corpulence assez forte, moustaches rousses ; vêtu d'un costume en tissu rayé gris et noir, chaussé de chaussettes grises et de bottines jaunes avec talonnettes en caoutchouc. Il avait dans ses poches un portemonnaie contenant 1 fr. 35 en menue monnaie, une montre en métal blanc, avec chaîne en métal jaune, à laquelle étaient jointes une breloque et une clef de montre, un mouchoir de poche bleu et blanc et un jeton de pain de l'« Indépendante de Lille ».

ABD EL KRIM S'AVOUERAIT VAINCU

La « Chicago Tribune » publie l'information suivante, que nous reproduisons sous toutes réserves : « Abd-el-Krim a publié une proclamation adressée à tous les chefs des tribus qui lui sont fidèles, les informant que les ressources rifaines approchent de leur fin et leur donnant le libre choix de se rendre aux Français et aux Espagnols ou de combattre avec lui jusqu'au dernier homme. »

TROIS OUVRIERS FRAPPÉS PAR LA FOUDRE

Un orage a éclaté sur Le Mans et les environs. A Fatines, trois ouvriers agricoles occupés à lier des fagots dans une sapinière ont été frappés par la foudre. L'un d'eux, M. Ernest Blet, 28 ans, de Sargé, a été tué sur le coup ; un autre, M. Dupuy, 47 ans, de Savigny-Lévêque, a été grièvement brûlé et a subi une forte commotion ; le troisième, M. Marcel Blet, frère de la victime, est indemne.

La cérémonie de Givenchy

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

L'inauguration du Monument

Les autorités et les sociétés présentes se formèrent en cortège et se rendirent au monument élevé à la mémoire des soldats de la 55e division britannique, où des couronnes furent déposées par le Lord-Maire de Liverpool et M. Buisine, maire de Givenchy. De brèves allocutions à la mémoire des héros britanniques y furent prononcées par MM. Buisine, le Lord-Maire, Peytral, et De Ledoulx, consul de France à Liverpool et Manchester.

Le cortège se reforma pour se rendre devant le Monument aux Morts de Givenchy, où eut lieu l'inauguration.

Des couronnes et de nombreuses gerbes furent déposées. L'Harmonie du Commerce exécuta alors la « Marseillaise ».

Les discours

Ce fut M. Rassel, président du Comité d'érection, qui ouvrit la série des discours et fit la remise du monument à la commune.

Puis, ce fut M. Buisine, maire, qui après avoir remercié les autorités, les sociétés et la foule d'avoir bien voulu répondre présent pour honorer la mémoire des héros, il associa dans la même pensée les morts Britanniques et Français, qui se sont sacrifiés pour le même idéal.

Le Lord-Maire de Liverpool fit aussi allusion au sacrifice des soldats anglais et français, qui firent preuve de tant d'héroïsme et se sacrifièrent pour la défense de la plus juste des causes. Il termina son discours en criant : Vive la France ! Vive Givenchy ! Vive l'Entente Cordiale !

Maës, député, salua les morts qui ont défendu nos libertés et notre indépendance. Il exhorta la foule à travailler pour éviter dans l'avenir le retour des horreurs de la guerre et termina son allocution par les cris de Vive la Paix ! et de A bas la Guerre !

Ce fut M. Peytral, qui après avoir rendu hommage aux morts français et anglais, fit un appel à l'union de tous les Français pour vaincre les difficultés présentes, comme ils ont su s'unir pour repousser l'envahisseur.

Cette grandiose cérémonie se termina par la remise de jouets aux enfants des écoles, par les soins des représentants de la Ville de Liverpool.

J.-B. COLBAERT.

Le Président de la République à Metz

Le train présidentiel entre en gare de Metz à 17 h. 10.

M. Gaston Doumergue est reçu à la descente du wagon par MM. Manceron, préfet de la Moselle ; Vautrin, maire de Metz ; le maréchal Franchet d'Esperey ; le général Stuhl ; le général Hirschauer ; Borromée, préfet du Bas-Rhin, etc.

Trois jeunes enfants, deux frères et leur sœur, s'avancent avec des fleurs. Chaque gerbe contient 500 francs pour la Contribution volontaire.

M. Doumergue, très touché de ce geste patriotique, embrasse les charmants bambins.

Le canon tonne, les musiques jouent la « Marseillaise », les acclamations populaires éclatent quand M. Doumergue paraît sur l'esplanade de la Gare.

Avant de monter en voiture, le chef de l'Etat passe en revue les troupes du service d'honneur, présentées par le général Tondeur, commandant la place.

SUR UNE « SAUCISSE » : « SAUVEZ LE FRANC »

M. Doumergue, dans une automobile découverte, a, à ses côtés, le maire de Metz. Le chef de l'État répond par de larges saluts et des sourires aux ovations et aux applaudissements qui semblent encore plus nourris dans les rues resserrées du centre de la ville.

Une « saucisse » qui plane sur l'Esplanade porte en grandes lettres ces mots : « Sauvez le franc ».

Le cortège arrive à 17 h. 45 à la Préfecture où le Président reçoit les corps constitués.

M. Gaston Doumergue préside à 20 heures, au Cercle Universitaire, le banquet du 11e Congrès de l'Association générale des Mutilés.

LE ROI ALBERT FAIT APPEL A LA BELGIQUE

Le roi des Belges vient d'adresser une lettre à M. Jaspar, premier ministre, pour lui faire part des réflexions qui lui sont inspirées par les événements que le pays vient de traverser.

Après avoir constaté que la récente crise ministérielle est sans précédent dans l'histoire de la Belgique contemporaine et qu'elle s'est produite à la suite de multiples circonstances dans lesquelles l'instabilité économique et les perturbations morales résultant de la guerre ont joué un rôle prépondérant, le souverain déclare que, sous la pression du danger, le pays tout entier a compris la nécessité de l'union patriotique et des efforts en vue d'un redressement financier.

Cette nécessité, poursuit le roi, la masse de la nation la sentira à son tour. Je suis persuadé que le gouvernement ne tardera pas à affirmer par des actes sagement délibérés, sa volonté de dissiper les alarmes et de rassurer les intérêts respectables qui se jugeraient menacés.

Les ressources fondamentales du pays restent en somme intactes ; la confiance renaît. Si l'on s'emploie de toutes parts à confirmer cette renaissance, si les Belges s'appliquent avec ténacité à développer la production et les échanges, s'ils s'imposent courageusement dans l'ordre public comme dans l'ordre privé un régime de sévères économies, la nation ne tardera pas à reprendre sa marche vers le progrès et la prospérité.

Mais pour vaincre le péril actuel, il faut imposer la trêve à tout dissentiment.

PROCLAMATION DE LA REPUBLIQUE LIBANAISE

On télégraphie de Beyrouth : « M. Henry De Jouvenel a proclamé solennellement au Palais du Gouvernement, l'existence de la nouvelle République Libanaise ».

Après l'assassinat de l'espagnol Cagiao à Bruay-sur-l'Escaut

Le Parquet de Valenciennes vient de recevoir de nouvelles dépositions de plusieurs camarades de Domingo Cagiao qui le 21 février fut, à Bruay-sur-l'Escaut, tué par son compatriote Raphael Jaen.

Ce dernier nous l'avons dit, a été arrêté à Liège. Extradé, il se trouve actuellement à la maison d'arrêt de Valenciennes.

Le nommé Escudéro Louvazò, 23 ans, mineur, 351, rue Jean-Jaurès, à Bruay, se trouvait le 21 février au cabaret Losantos avec Jean et Cagiao.

Il vit les deux hommes sortir ensemble, mais il n'avait remarqué auparavant entre eux aucun désaccord.

Louvazo les suivit et entendit Jean dire à Cagiao : « Ne t'approche pas ; je ne veux pas te faire de mal ».

Presque en même temps, deux coups de feu éclataient, Jean tombait.

Avec plusieurs camarades, il transporta le cadavre dans le cabaret Losantos.

Un autre espagnol, Manuel Rodriguez, a fait une déclaration intéressante.

Jusque maintenant, il n'avait jamais été question d'un couteau de poche appartenant à la victime et retrouvé ouvert près du cadavre.

Ce fait signifie-t-il que Cagiao s'attendant à une attaque de son adversaire se mit en garde ou bien qu'il aurait provoqué Jaen ainsi que le laisserait supposer un détail d'une autre déclaration dont nous parlerons plus loin ?

Rodriguez avait, lorsqu'il sortit du cabaret Losantos, aperçut les deux adversaires se faisant face à deux mètres environ. Jean braquait un révolver sur Cagiao qui lui disait : « Ne tire pas ».

Cependant aussitôt trois coups de révolver étaient tirés à intervalle rapprochés et Cagiao tombait la face contre terre les bras étendus, en croix.

Approchant, il ramassa à quelques centimètres de la main droite de la victime de Jaen un petit couteau de poche ouvert. Il le reconnut comme appartenant à Cagiao, son pensionnaire, qui s'en servait habituellement à table.

Rodriguez, n'attacha tout d'abord pas d'importance à cette découverte et abandonna le couteau à une seule lame, longue d'environ neuf centimètres.

Le même témoin a déclaré que Jaen et sa victime avaient eu dix jours avant le drame, c'est-à-dire, vers le dix février, une discussion au lavabo de la fosse Sabatier.

Son gendre, Sisthène Denizart, aujourd'hui soldat au 168e R. I. fut témoin de la scène.

Il ne comprit rien aux propos échangés car la discussion se poursuivit en espagnol.

Toutefois Cagiao parlant de Jean à Rodriguez, aurait dit à ce moment-là : « J'aime mieux ne pas avoir affaire à lui ».

Gonzague Perez, 28 ans, mineur, à Bruay, est un camarade de Jaen.

Il mangeait avec lui au cabaret Losantos.

Il passa tout l'après-midi du 21 février avec Jaen et le soir, vers 19 heures, il rentra chez l'aubergiste et prit sa place habituelle dans la salle du fond voisine du débit. Jaen l'accompagnait.

Cagiao qui était dans le cabaret, pris de boisson, vint retrouver Pérez et Jaen et leur proposa de faire une partie de cartes. C'était l'heure du souper et Cagiao étant ivre, ils refusèrent.

Le témoin assure que ce dernier se tenait debout près de Jaen et qu'il avait constamment sa main droite dans la poche de son veston.

Il se souvient que Cagiao s'adressant à Jaen lui fit ce reproche : « Tu m'as dit l'autre jour que tu me couperais la figure. Ce soir nous verrons ça. » Cagiao ajouta une injure que Pérez ne put traduire en français.

Là-dessus Jaen se leva, sortit et Cagiao le suivit.

Sur la scène du meurtre, la déclaration de Pérez n'apporte aucun détail nouveau.

UNE EXÉCUTION PAR LES GAZ EN AMÉRIQUE

On mande de Carson City, que, pour la seconde fois, on vient de procéder à une exécution capitale dans l'Etat de Nevada, en donnant la mort au moyen d'un gaz. Cette exécution, organisée avec des dispositifs ingénieux et après une série d'expériences minutieuses, a amené en 150 secondes, la mort du condamné. Celui-ci avait déjà perdu connaissance au bout des trente premières secondes. Le gaz employé a été obtenu par une vaporisation instantanée de l'acide prussique. Les détails publiés au sujet de cette exécution indiquent qu'au point de vue scientifique, tout avait été parfaitement organisé. Néanmoins, les détails sont rendus macabres par l'impassibilité avec laquelle les hommes de science font l'exposé par trop réaliste de ce qui s'est passé dans la salle d'éxécution, après qu'on eut tourné le robinet qui fit pénétrer le gaz meurtrier pendant que le condamné attendait anxieusement.

La « Westminster Gazette » rapporte que pour assister à l'agonie du malheureux, les hommes de science avaient fait pratiquer plusieurs meurtrières dans les murs de la salle, d'où ils pouvaient tout observer. Ils avaient aux oreilles des casques téléphoniques pour entendre les moindres bruits et ils étaient munis de microphones pour écouter les dernières palpitations de la victime et suivre le ralentissement graduel des battements du cœur.

RELATIONS TÉLÉPHONIQUES METZ-DUNKERQUE

On mande de Metz que les Chambres de Commerce de Metz et de Dunkerque et le Conseil général de la Moselle s'étaient prononcés en faveur d'une ligne téléphonique directe, Metz-Dunkerque, à construire au moyen d'avances remboursables.

L'Administration des P. T. T. ayant estimé que la création de ce circuit devait être subordonnée à la création de deux circuits Metz-Lille, la Chambre de Commerce de Metz s'est rangée à cet avis, à condition qu'une liaison directe puisse être établie entre la Moselle et le port du Nord, par un circuit particulier Lille-Dunkerque.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Vent faible, nord-est à sud-est ; nuageux. Temps plus chaud.

Au Congrès de la Ligue de l'Enseignement

UN DISCOURS DE M. LAMOUREUX SUR L'ECOLE UNIQUE

A Saint-Etienne, le Congrès de la Ligue de l'enseignement s'est terminé hier matin par l'examen des rapports puis, il a tenu sa séance solennelle de clôture sous la présidence de M. Lamoureux, ministre de l'Instruction publique.

M. Lamoureux a parlé de l'école unique et des divers projets déposés sur le bureau de la Chambre et préparés par plusieurs de ses prédécesseurs. L'école unique est une formule qui exprime, dit-il, certaines aspirations profondes de la démocratie ; ces aspirations peuvent s'analyser ainsi : 1° tous les enfants ont un droit égal à l'instruction totale à tous les degrés, droit limité, suivant les capacités intellectuelles de l'enfant ;

2° Le pays doit pouvoir tirer du peuple, pour les élever jusqu'aux sommets ceux que leurs facultés indiquent comme pouvant être des chefs et des savants, afin d'utiliser au mieux toutes les ressources intellectuelles, morales ou artistiques de la nation.

Pour réaliser ce programme, deux réformes sont nécessaires : a celles qui modifient le régime des études dans les divers degrés de l'enseignement public, celles qui détermineront les conditions de la préparation du recrutement et de l'utilisation des maîtres.

Enfin, à l'avenir, chaque enfant aura la possibilité de sortir des classes élémentaires, de choisir l'enseignement qui correspond le mieux à ses aptitudes. Pour l'enseignement supérieur, un décret a été pris permettant à un élève pourvu du brevet supérieur, de préparer les licences-es-lettres ou des sciences et plus tard, le doctorat s'il a été reçu à la première partie du professorat.

En ce qui concerne le recrutement des maîtres, le jour où les classes élémentaires des collèges auront été confiées aux instituteurs, les maîtres de l'enseignement primaire auront tous le même grade. Brevet supérieur et certificat d'études pédagogiques.

Le Ministre a continué, déclarant que les jalons de l'école unique sont donc posés, mais cette réforme ne jouera vraiment en France que le jour où l'on sera à même, sans qu'il en coûte aucun sacrifice à leurs parents, de poursuivre jusqu'à son plein épanouissement, l'instruction des enfants travailleurs, quel que soit leur degré de fortune ; la situation financière ne permettant pas d'envisager pour l'instant cette perspective, autant que possible, il conviendra d'étendre le régime des bourses.

UN DISCOURS DE M. HERRIOT SUR LA LAICITÉ

Dans le discours qu'il a prononcé à la séance de clôture du Congrès de l'enseignement, M. Herriot a montré comment on doit poursuivre le magnifique travail de pensée dont la révolution est héritière.

La démocratie n'a pas d'appui plus sûr que la science. Il n'y a pas de tâche plus efficace que d'unir la démocratique au savoir, but de tous les démocrates. Une œuvre de cette ampleur commande le choix d'une méthode : celle préconisée par M. Herriot est la laïcité ; chaque fois, dit-il, que l'on prononce ce mot, on excite les sursauts violents de la polémique, mais la loi doit être indépendante de toute religion, la loi scolaire comme les autres. La laïcité n'est ni une confession ni un dogme. Elle se définit : la méthode qui tend à affranchir des confessions et des dogmes, sans empiéter sur leur domaine réservé, toutes les institutions et tous les services d'intérêt commun. Ils ne laisseront pas toucher à la laïcité.

Au programme purement politique des précédentes générations républicaines, doit succéder un programme hardiment social. Il faut élaborer un nouveau statut de l'enseignement.

Il faut parvenir à l'école unique et que ce but, les œuvres d'éducation populaire, d'inspiration vraiment républicaine, s'unissent dans chaque département d'abord, puis nationalement.

LA FÊTE DE LA JEUNESSE

Le défilé des Associations laïques et le cortège des sections scolaires ont eu lieu et des représentations théâtrales ont été données par les Associations féminines, notamment la **Fédération Laïque de Roubaix** ; la chorale mixte des écoles publiques de Saint-Etienne a donné une audition.

A midi et demi, un banquet de 600 couverts, présidé par M. Herriot a été servi.

CONGRÈS DES MUTILÉS

Au Congrès de l'Association Générale des Mutilés de la guerre, le vœu ainsi conçu a été adopté :

Douloureusement émus au souvenir des camarades morts victimes d'erreurs des Conseils de guerre, les Mutilés émettent un vœu demandant notamment la suppression des Cours martiales et des Conseils de guerre, tels qu'ils sont organisés à l'heure actuelle, la juridiction civile pour les militaires, le droit à l'appel pour toutes peines, etc., etc.

Enfin, la Commission a voté un vœu en faveur de l'indemnité compensatrice de dévalorisation des pensions, et calculée chaque trimestre d'après l'indice du coût de la vie.

LA 48e FÊTE DE GYMNASTIQUE DE LYON

Toutes les sociétés participant à la 48e Fête de Gymnastique, au nombre de 500, était arrivées hier à Lyon et on évaluait à 6.000 le nombre des gymnastes et athlètes qui sont réunis pour cette grande compétition d'éducation physique.

Après les épreuves de la matinée, nous relevons dans le palmarès :

Catégorie B. — Prix d'excellence : Lycée de Tulle, **Lycée de Lille**, Lycée de Mulhouse, Lycée de Clermont-Ferrand.

LE FESTIVAL ALSACIEN-LORRAIN DE PARIS

Réunies en cortège avenue de la Grande-Armée, à Paris, toutes les sociétés alsaciennes et lorraines participant au festival organisé par l'Union des Sociétés musicales de Paris, ainsi qu'un grand nombre de sociétés parisiennes, se sont rendues hier après-midi à 14 heures, au Jardin d'acclimatation dans le bois de Boulogne. Là, elles ont donné un concert des plus réussi.

LES FRANÇAIS AU POLE

Au cours d'une conférence, le lieutenant Darcis a tracé le programme de l'expédition scientifique au Pôle Nord, dont il prendra la direction.

Dernière heure

UN MOUVEMENT DE TENAILLES AU MAROC

Dans le groupe de Fez, autour du pays des Beni-Zéroual s'amorce un mouvement de tenailles mené par nos troupes.

La première opération, à l'ouest, nous a donné le piton de Kefa-el-Ghoul, après un vif pilonnage d'artillerie.

Nos partisans ont, d'autre part, atteint Targuist.

L'aile gauche du groupe du général Marty signale une contre-attaque des Ait-Skor du Djebel-Hammar, sur le front de la troisième division.

Après un combat assez vif, l'ennemi a été rejeté sans pertes.

Enfin, les troupes de la deuxième division occupent Taounat-el-Kekour.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare — Téléph. 9-51
Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

Les opinions de Séraphin

Notre ami Henri Lefebvre, secrétaire de la Bourse du Travail, a, en un discours solidement construit, présenté à l'Administration Municipale, à l'occasion du 1er Mai, un cahier de revendications.

Cette cérémonie annuelle voit annuellement s'exprimer les mêmes doléances du prolétariat. Respect de la loi de huit heures. Lutte contre la vie chère. Vote de la loi d'assurances sociales. Crise du logement.

Nous insisterons avec Lefebvre sur cette dernière question. Avec lui nous dirons que « malgré ce qui a été fait, sont encore nombreux les malheureux entassés par dizaines, pêle-mêle, hommes, femmes enfants ». Cette promiscuité, condamnée par l'hygiène et la morale, a trouvé pour la fustiger des paroles éloquentes et des plumes vigoureuses.

La lutte contre le taudis a fait couler beaucoup d'encre : elle a fait construire peu de maisons. Certes, à Roubaix, le maximum a été obtenu. L'Office Municipal d'habitations à bon marché a réalisé une tranche de son vaste programme. Le Nouveau Roubaix, qui fêta le 1er Mai de si éclatante façon, est la vivante preuve de la passion avec laquelle est abordé, ici, le problème de l'habitation.

Mais que de difficultés ! Que d'entraves ! Que de lenteurs ! Crédits accordés au compte-gouttes. Formalités administratives obsédantes. Complications de tout ordre, viennent paralyser les initiatives les plus hardies. « Le nombre des sans-logis ne diminue pas », déclare Lefebvre.

Cela nous le savons. C'est une situation qui tire son origine de l'insuffisance de nos ressources budgétaires. Mais est-ce tout ?

Que non pas. Il y a aussi à considérer l'état d'esprit des propriétaires. Ces braves gens ! Leur presse se lamente sur la dépopulation. On ne fait plus d'enfants, en France ! Et voilà des clameurs de désespoir. Elles sont poussées, évidemment, par ceux qui n'ont pas fondé de foyer. Il est plus facile d'encourager les autres à avoir une famille nombreuse, qu'à assumer les charges d'une lourde maisonnée. Seulement, quand il faut un logement pour un ménage, le mot cruel du propriétaire est le suivant : Combien avez-vous d'enfants ? Seulement, des bâtiments restent sans locataires des mois, des années, qui pourraient abriter des familles nombreuses.

On peut apercevoir, dans bien des quartiers, de vastes locaux inoccupés, qui pourraient convenir à bien des familles victimes de l'infecte courée, de l'insalubre baraquement.

Mais M. Vautour, abonné ou lecteur de « la bonne presse », s'il entend prier pour les familles nombreuses et manifester une indignation feinte des conditions dans lesquelles elles vivent, se garde de leur offrir un facile refuge.

M. Vautour, comme Ponce Pilate, se lave les mains... rejetant sur les autres la responsabilité d'une situation créée par son égoïsme. Il croit conserver le beau rôle en conservant sa maison et en la laissant vide plutôt que de l'affecter aux familles nombreuses, thème de ses discours.

E. B.

DIRICK — CHANSONS — TOUS LES SUCCES
24502

UN CURIEUX ACCIDENT

Hier, vers 16 h. 30, un accident qui aurait pû entraîner les conséquences les plus graves est survenue dans un des magasins de la maison Motte et Marquette, rue de l'Espérance.

Depuis quelques temps déjà, la direction de cette maison avait décidé de transférer le magasin où est survenu l'accident à son usine de Wasquehal.

C'est à cet effet, qu'une cinquantaine d'ouvriers travaillaient hier, en vue du transport des pièces entreposées, à l'aide de camions automobiles.

A un certain moment, un camion venait d'entrer, marchant à reculons afin de ranger à proximité des pièces à enlever.

Tout à coup, l'un des pneus arrière éclata, provoquant de ce fait une embardée, formidable. L'auto alla heurter une colonne supportant la toiture.

Sous la violence du choc, la colonne se brisa et ce fut l'effondrement.

Le premier moment de stupeur passée, on se mit à la recherche du chauffeur et d'un contremaître qui se trouvaient sur les lieux au moment de l'accident.

Heureusement, personne n'était atteint et tout se bornait à des dégâts matériels.

EXCÈS DE VITESSE

Pour avoir parcouru la ville à des vitesses excessives, des procès-verbaux ont été dressés contre : MM. H... Auguste, 49 ans, constructeur à Wattrelos, rue Carnot : S... Jean, 32 ans, rue des Ursulines, Tourcoing.

LES TROTTOIRS AUX PIÉTONS

Les cyclistes en ont quelquefois de bonnes. Au lieu de suivre la chaussée, ils montent sur les trottoirs. C'est ainsi que se sont fait prendre dans cette situation, MM. C... Jean, 28 ans, maçon, Grand-Rue à Camphin-en-Pevèle, et son camarade L... Clovis, 21 ans, maçon, même adresse, qui tous deux circulaient sur le trottoir gauche de la Grand-Rue. Un procès-verbal a été rédigé contre eux.

CYCLES « LE NORD »

Par sa qualité, par sa coupe, la Marque « LE NORD » sera la Bicyclette demandée partout. Magasin de vente : 19, rue de l'Epeule, ROUBAIX. La Maison n'a aucun intermédiaire, elle vend directement sa production aux particuliers. 702.

UN JEUNE CYCLISTE IMPRUDENT SE FAIT BLESSER PAR UNE AUTO

Vers 16 h. 15, le jeune Delabre René, 13 ans, apprenti polisseur, demeurant 30, boulevard Gambetta, descendait à bicyclette la rue de Lannoy, en direction de la place de la Fraternité, lorsqu'il fut tamponné par derrière et contre la roue arrière de son vélo, à hauteur du numéro 137. Le jeune Delabre, alors qu'il voulait reprendre sa droite, devant une auto, le suivant à quelques mètres et à une allure très modérée, fut coincé par celle-ci. L'automobile était pilotée par M. Duquenne Florentin, 22 ans, directeur de biscuiterie, rue de Lannoy, 478.

M. Malot, commissaire de police du 3e arrondissement, après une enquête sur place, a reconnu que la responsabilité de l'automobiliste devait être écartée. Celui-ci, en effet, faisait fonctionner son appareil avertisseur et il a pu freiner instantanément.

Le jeune cycliste a été blessé superficiellement à la face interne de la jambe gauche. Il se plaint également de maux de reins. Il a reçu les soins de M. le docteur Leplat, et il a pu ensuite regagner son domicile. Le vélo est hors d'usage.

PHONOS disques Pathé, *Chansons*
DERNIER SUCCES
MERLIER, 72, rue des Longues-Haies, ROUBAIX

FÊTES DE L'ENTREPONT, ORAN, CARTIGNY ET HUTIN

Favorisées par un temps merveilleux, les fêtes de ce quartier, remarquablement organisées par un Comité actif, et plein de ressources, ont connu un succès mérité.

Une affluence considérable, s'était donné rendez-vous dans ces quartiers si vivants et où vraiment, on sait parfaitement faire les choses.

Le Comité organisateur a droit à toutes nos félicitations.

Les fêtes ont commencé samedi soir par une magnifique retraite aux flambeaux, suivie d'une distribution de gâteaux aux enfants y ayant participé.

Dimanche, à 7 heures, un groupe musical sonna le réveil en fanfare.

Ensuite, ce furent les courses pédestres où tous, petits et grands, purent y prendre part, alléchés et animés par les prix à gagner. Pleins d'ardeurs, tous voulaient arriver premier.

Un concert apéritif clôtura cette matinée de fêtes et chacun se tira, se donnant rendez-vous pour l'après-midi.

L'après-midi s'ouvrit sous un soleil radieux, conviant tous les amateurs au concours de pêche Franco-Belge doté de 1500 fr. de prix, qui attira en foule, les promeneurs vers le pont du Beau-Chêne.

A 15 heures, eut lieu la grande fête africaine où les chars et groupes costumés, obtinrent le plus franc succès.

Le soir, des concerts furent donnés en différents points du quartier, par les Accordéonistes Roubaisiens, les Bigophones du Cul-de-Four et l'Harmonie Mutuelle de Croix, qui furent pleinement applaudis des habituants, toujours si friands de musique. Enfin, la journée fut clôturée par quelques bals publics et chacun s'en retourna heureux de cette première journée de fête.

DIRICK — TOUTES LES CHANSONS
24502

SANS-GÊNE

M. Barthélémy Marcel, 36 ans, assureur, boulevard de Paris, trouvant ce boulevard insuffisant pour les évolutions de sa voiture automobile, a emprunté avec celle-ci, vers 9 heures du soir, une des contre-allées du boulevard de Paris. Procès-verbal a été dressé contre lui.

ECOLE COMMUNLE DE LA RUE BREZIN

A l'occasion de son vingtième anniversaire l'Amicale des anciens élèves de l'école de la rue Brézin organise toute une journée de réjouissances pour le dimanche 18 juillet.

Déjà assurée du concours des élèves de l'école elle sollicitera également celui de diverses sociétés de façon à donner à cette journée le plus brillant éclat. Une foire aux plaisirs sera organisée à cette occasion et les commerçants désireux d'installer un étalage sont invités à donner leur adhésion à M. Marc, directeur de l'école de garçon de la rue Brézin.

CINÉ DUBUS
RUE DES CHAMPS (Tél. 23.46)
Matinée, 3 h. ; soirée, 8 h.
En exclusivité: « LE NOUVEAU QUO VADIS », adaptation de chant par M. Auguste BOUTTAILLE, 1er ténor.
Hâtez-vous de retenir vos places. 721

INSCRIPTION DE LA CLASSE 1927

Les jeunes gens appelés à concourir à la formation de la classe 1927 sont informés que les tableaux des inscrits sont affichés dans la mairie (palier du premier étage) où ils peuvent en prendre connaissance.

Ceux qui n'y figurent pas ou qui, pour un motif quelconque, n'auraient pu se présenter au moment de l'inscription, sont invités à se présenter d'urgence à la mairie, bureau militaire, deuxième étage.

THEATRE POPULAIRE

Mardi 25 mai 1926, à 7 h. 30 précises, réunion générale des membres du Théâtre populaire 78, Boulevard Belfort. Ordre du jour, très important. Présence indispensabe. — La Commission.

DIRICK — CHANSONS — DIRICK
24502

ETAT-CIVIL

Naissances. — Roger Nollet, rue Bernard, 136. Jean Inghels, boulevard de Fourmies, 179. — Maurice Vanheule, rue du Chemin de Fer, 48.

Décès. — Arthur Duchossoy, 27 ans, quai de Marseille, 5. — Angèle Butstraen, 54 ans, rue de Lille, sentier de la Brasserie, 5.

FEUILLETON DU 24 MAI 1926. — N° 23

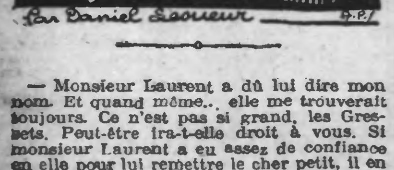

— Monsieur Laurent a dû lui dire mon nom. Et quand même... elle me trouverait toujours. Ce n'est pas si grand, les Gressets. Peut-être ira-t-elle droit à vous. Si monsieur Laurent a eu assez de confiance en elle pour lui remettre le cher petit, il en a peut-être eu plus encore, jusqu'à lui apprendre que vous êtes sa mar...

— Sa mère !... cria Solange. Ah ! vous l'avez deviné. Puis vous êtes digne de le savoir. Vous aimez mon fils presque autant que moi.

Le bras qui lui frôlait timidement la taille se serra d'une étreinte involontaire. La comtesse d'Harquany ne résista pas. Elle s'abandonna à l'humble appui. A son tour, elle attira plus près Adeline, et, embrassant cette pauvre fille, lui chuchota à l'oreille :

— Oui, c'est moi la mère d'Etienne. Et je suis plus coupable que vous. Car, moi, je n'étais pas libre. O ma sœur, mon amie, pauvre âme douloureuse, vous qui l'avez nourri de votre lait, aidez-moi à retrouver mon enfant !...

VI

UN FAUVE ET SA PROIE

Est-que vous rentrez chez vous, mamzelle Adeline ? C'est-il permis de vous faire un bout de conduite ?

La jeune femme leva la tête.

Elle revenait, lentement, perdue dans ses pensées, ayant été faire une course dans une ferme voisine, après la visite de Solange. D'un pas machinal, elle suivait un étroit sentier, entre des pépinières, quand, sortant de derière un bouquet d'arbustes, où il l'attendait certainement, Frédéric l'interpella. Elle recula, saisie de le voir se dresser devant elle. Mais quand elle eut reconnu le beau garçon, à la figure douce comme celle d'une fille, elle ne put contenir un mouvement de joie.

— Bonsoir, Frédet, dit-elle, lui donnant le petit nom par lequel tout le pays l'appelait, avec une prédilection familière due à son caractère séduisant.

Il était de Saint-Michel, le village jumeau des Gressets. De deux ans plus âgé qu'Adeline, il pouvait se dire le camarade d'enfance de celle-ci dans la mesure très restreinte où la fillette avait eu des camarades masculins.

Comme presque tous les garçons de ce pays, après leur service militaire, il exerçait le métier de pépiniériste.

— Je viens de tailler les lauriers, dit-il. Mais il se fait tard, et je ne vois plus clair.

Dans le jour mourant, les [illegible] touffes luisantes des lauriers s'alignaient, symétriques, sur le terrain montant, au-dessus d'eux. Un peu plus loin, c'était une plantation de petits sapins aux cônes veloutés. On eût dit un champ d'arbres de Noël.

Mais la note verte ne s'étendait guère sur les cultures dépouillées par l'automne. La campagne brunie se développait mélancoliquement. A l'est, la muraille de hauts arbres étagés sur la colline de Celle-Saint-Coud paraissait déjà toute noire, tandis qu'à l'ouest, les futaies de Beauregard laissaient égoutter, entre leurs masses violettes, les ruisselets rouges du soleil couchant.

— Ah ! l'hiver approche, observa Frédéric.

Il contemplait Adeline avec le regard insistant, mais passionnément soumis, d'un bon chien. Et le dévouement, la candeur de ces prunelles honnêtes, offraient quelque chose de si captivant à la pauvre fille qu'elle n'en pouvait détourner les yeux.

— Si vous vouliez, pourtant... murmura le jeune homme.

Il ne chercha pas d'autre discours. A quoi bon ? Ne le comprenait-elle pas ?

— Vous savez bien, mon pauvre Frédet, que c'est impossible, soupira-t-elle.

— Comment ?... Vous me dites encore cela ! s'exclama-t-il avec une sincère surprise.

— Pourquoi vous dirais-je autre chose ?

— Parce que vous n'avez plus le petit bourgeois, s'écria-t-il triomphant. Je sais que ses parents l'ont repris. Ah ! que le bon Dieu le bénisse, le satané petit gosse ! Vous ne me parlerez plus de votre devoir envers lui.

— Qui sait ? dit-elle, haussant tristement les épaules.

Ele fit quelques pas dans le sentier. Il la suivait. Comme il semblait vouloir en rester là de leur causerie, et qu'on atteignait le village, il appela doucement :

— Linette...

Elle se retourna, souriante et fâchée.

— Il ne faut pas me donner ce nom-là.

— Il est si doux ! fit le grand garçon avec l'expression d'un écolier à qui l'on retirerait une friandise.

— Frédet, prononça résolument Adeline, vous méritez une femme qui vaille mieux que moi. Vous êtes si courageux, si bon !

— Et si fidèle ! ajouta-t-il en riant. Depuis que je vous connais, je vous aime. Vous le savez bien.

— J'ai tellement blessé cet amour ! Je ne l'ai donc pas tué ? demanda-t-elle

— Vous ai-je accusée ? dit vivement Frédéric. Je vous ai plainte. Votre secret doit être si cruel ! Tout me l'a prouvé... tout. Qui vous consolerait, si ce n'est moi ?

A ce cri d'un admirable cœur, Adeline tressaillit. Même sans amour pour Frédéric, elle aurait souhaité le rafraîchissement d'une pareille tendresse. De quel prix ne devait-ele pas l'estimer, alors que sa jeunesse dévastée refleurissait à la chaleur d'un sentiment réciproque ? Etre la femme de ce loyal garçon, marcher ouvertement au bras d'un tel mari, quel orgueil et quelle douceur !

Celui que toutes les jeunes filles appelaient « le beau Frédet » — celui qu'elle-même jugeait plus beau encore, parce qu'ele lisait sur ce franc visage un dévouement inappréciable comment ne l'eût-elle pas adoré ? S'il n'avait pas eu l'âme la plus simple, la plus dépourvue de fatuité, le brave garçon aurait deviné, aurait déliré de joie. Mais le « beau Frédet » n'avait rien d'un don Juan.

— Vous savez bien, Linette, reprit-il, sans pouvoir retenir la douce appellation qui, pour ses lèvres, avait un goût de baiser, — vous savez bien que le père et la mère m'ont donné leur consentement de bonne volonté. Ils seraient très contents, les vieux, que vous deveniez leur bru. Ils ne sont pas les seuls. C'est ce qui me fait peur.

— Qu'est-ce que vous voulez dire, Frédet ?

— Que tout le monde vous estime très haut. On n'est pas si bête de vous tenir rigueur, à cause... à cause de...

Il cherchait un mot. Elle allait lui suggérer le plus humble de tous, lorsqu'il le lui coupa vivement.

— A cause de votre petit Marthe.

— Mais quoi ! dit-elle. Etes-vous contrarié qu'on m'estime ?

— Allons donc ! fit le beau gars, vous plaisantez. Non... Il ne s'agit pas seulement d'estime. J'en sais qui seraient trop heureux de vous épouser. Et alors, je tremble.. Si vous alliez en préférer un autre à moi.

— Vous rêvez, mon pauvre Frédéric. Aucun garçon du pays ne m'a fait de proposition, dit Adeline en essayant de rire.

— Il vous en feront, maintenant que vous êtes libre, maintenant que vous n'avez plus le petit Tiennot

— On me le rendra, j'espère bien, riposta la jeune femme assombrie

— Ah bah ! se récria Frédéric. Mais il est sevré depuis plus d'un an, ce gamin. On le laisserait donc en nourrice toute sa vie !

Son indignation amusait [illegible]ne.

— Je ne demanderais pas mieux, affirma-t-elle.

— En voilà une folie ! Ne dites pas cela ! gronda le jeune homme avec une sorte de rage douloureuse N'avez-vous pas votre fille ?... Il baissa la voix. N'aurez-vous pas nos enfants à nous, quand nous nous marierons ?

— Nous ne nous marierons pas, mon ami.

— Mais pourquoi ?... Pourquoi ?... cria-t-il, désolé.

Elle se tut. Il lui avait pris les mains. Et il répétait : « Pourquoi ?... » avec la violence tendre d'un amoureux qui défie les meilleures raisons.

Adeline balbutia, sans force, sans franchise :

— A cause de ma fille.

— Mais je l'aime votre fille, dit-il. Elle sera la mienne. Je l'aimerai à l'égal de nos autres enfants.

Avec quel frémissement de passion il prononça ce possessif, qui s'emparait d'elle et de l'avenir : nos enfants ! Adeline en vibra. Le désir, et aussi le rêve, la volupté dans le bonheur, l'enveloppa comme une flamme.. Elle murmura :

— Frédéric...

Le grand garçon lui jeta les bras autour du buste, l'attira contre lui, l'embrassa — timidement d'abord — à la tempe, puis sur la joue. Dans l'ombre du soir d'automne, il vit se tourner vers lui le doux regard, plein d'un suave effroi, les prunelles veloutées, suprême beauté d'Adeline, ces prunelles qui entraient dans son cœur mâle comme deux tisons délicieux. Il perdit sa timidité, son sang-froid. Il cherchait la bouche tant souhaitée. Quand tout à coup, la jeune femme eut un recul si résolu qu'elle brisa la nerveuse étreinte. Frédéric, surpris, la sentit se tordre, se dérober, s'échapper.

(A suivre.)